

**PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU BUREAU
EN DATE DU 19 SEPTEMBRE 2023**

TREGOR POKER CLUB

Siège social : 3 IMPASSE DU COLIBRE 22300

L'adresse de gestion est identique à l'adresse du siège social.

Une réunion en assemblée générale extraordinaire s'est tenue le 19 septembre 2023 à 19h45 entre les adhérents du TREGOR POKER CLUB, suite à une convocation préalable envoyée par courriel par Marc IZOULET, Président de l'association suivant les dispositions des statuts.

27 des adhérents présents ou représentés ont assisté à la réunion. Leur présence a été notifiée conformément aux conditions de quorum exigées par les statuts. La délibération est donc validée. En annexe au présent procès-verbal, la feuille de présence est dûment remplie par les participants à la réunion.

Monsieur IZOULET Marc conduit la réunion en sa qualité de Président de l'association. Il rappelle que l'assemblée générale a été organisée en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant, tel qu'il est mentionné dans la convocation:

- Validation de l'adhésion gratuite ou volontaire, " L'adhésion est annuelle, gratuite ou volontaire, conformément à l'article L. 320-1 du code de la sécurité intérieure :
« Sont réputés jeux d'argent et de hasard et interdits comme tels toutes opérations offertes au public, sous quelque dénomination que ce soit, pour faire naître l'espérance d'un gain qui serait dû, même partiellement, au hasard et pour lesquelles un sacrifice financier est exigé de la part des participants. ».
- Validation de l'ajout de la mention dans les statuts du refus d'adhésion ou renouvellement d'un membre par le bureau directeur sans motivation

Faisant état des motifs source de cette proposition, le président présente à l'assemblée les documents y afférents.

Au terme de la réunion, les résolutions suivantes sont proposées au vote :

- Validation de l'adhésion gratuite ou volontaire et de l'ajout de la mention dans les statuts concernant le refus d'adhésion ou de renouvellement sans motivation :

Résultat du vote à main levée :

27 votes pour

0 vote contre

L'adhésion gratuite ou volontaire est validée.

La réunion s'est clôturée à 20H15.

Fait le 19 septembre 2023, à LOGUIVY LANNION

LE PRÉSIDENT IZOULET MARC

LE SECRÉTAIRE BAYEUX Morgan

